



**MUNICIPALITÉ
DE
NOTRE-DAME-DE-LOURDES**

Aux contribuables de la susdite Municipalité

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2025 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR 2025, 2026 ET 2027

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ par le soussigné, greffier-trésorier de la susdite Municipalité :

Que lors d'une séance extraordinaire du conseil de cette Municipalité, séance convoquée exclusivement pour la présentation du **budget 2025 et du programme triennal d'immobilisations** et qui sera tenue **le lundi 16 décembre 2024 à 18 h 30**, au lieu ordinaire des délibérations (4050, rue Principale), les membres de ce conseil :

- prendront connaissance du **budget 2025** préparé pour la prochaine année financière ainsi que du **programme triennal d'immobilisations** pour les années 2025, 2026 et 2027;
- adopteront le **budget** pour l'année 2025 et le **programme triennal d'immobilisations** pour les années 2025, 2026 et 2027.

Donné à Notre-Dame-de-Lourdes, ce 3^e jour du mois de décembre 2024.

Charles Beaupré
Directeur général et greffier-trésorier

L'avis est affiché sur le babillard situé à l'entrée avant de l'hôtel de ville et il est disponible sur le site Internet de la Municipalité sous l'onglet « NOUVELLES/PUBLICATIONS » dans la rubrique « AVIS PUBLICS ».

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Charles Beaupré, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis public, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 3^e jour de décembre 2024, entre 8h et 12h.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 3^e jour de décembre 2024.

Charles Beaupré
Directeur général et greffier-trésorier